

Budget 2022 – Note de politique générale

Le CPAS de Berchem-Ste-Agathe projette chaque année un budget réaliste en vue d'aider les Berchemois qui en ont le plus besoin. L'année 2022 sera une année ambitieuse pour le CPAS avec notamment la mise en place d'un espace pédagogique et formatif sur le terrain Pie-Konijn, ainsi que la poursuite du projet-pilote territoire zéro chômeur de longue durée dans le quartier de la Cité Moderne. Le CPAS vise bien évidemment à travers son budget à se doter des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions légales et veille à améliorer l'exploitation de ses services et de ses institutions dans un cadre financier raisonnable et justifié.

Le CPAS conserve bien évidemment – comme principe structurant à sa politique le concept de 'Vallée sociale', territoire géographique sur lequel sont fixés plusieurs dispositifs d'aide sociale complémentaires et collaborant en réseau afin d'aider les bénéficiaires. La Vallée sociale se compose des services du CPAS (la maison de repos, l'épicerie sociale, le centre de jour 'Hortensias', le centre de soins de jour 'Tournesol', la prêterie, le restaurant social 'les Mimosas', le service social polyvalent, etc..), mais aussi du centre de planning familial, d'Intermaide, de la crèche inclusive la 'Courte Echelle', et de l'ONE.

Par ailleurs, le CPAS gardera en 2022 une place centrale afin d'assurer une coordination en réseau avec ces acteurs multiples dans l'intérêt des bénéficiaires. Dans le même ordre d'idées, le CPAS de Berchem continuera à s'affirmer comme pilote de la coordination sociale avec plusieurs projets spécifiques, notamment la mise en place d'un répertoire du monde associatif berchemois, mais aussi la création de journées thématiques sur des domaines cruciaux, en matière de santé et de pauvreté. Le CPAS poursuivra par ailleurs l'accompagnement des publics précarisés au quotidien, et aura le souci de répondre aux défis de la pauvreté infantile – via notamment la participation à la Commission dédiée mise en place par la Commune.

D'année en année, la maîtrise des coûts et des recettes est optimisée. L'implémentation d'un contrôle interne accru et structuré doit pouvoir garantir cette maîtrise des process tout en garantissant les services à prodiguer aux citoyens, aux usagers et clients du CPAS. Le contrôle interne sera encore maximalisé en 2022 puisque le CPAS passera dans la phase d'opérationnalisation orientée sur des solutions concrètes face aux problèmes identifiés. Certains projets seront également poursuivis en 2022. Ainsi, se poursuivra la mise en place du projet de livraison de repas à domicile via des vélos électriques. Le premier bilan en 2021 est très satisfaisant, et le projet continuera à se déployer en 2022. Pour rappel, le triple objectif est de construire et développer une distribution de repas labellisés 'Good Food' aux bénéficiaires qui en ont le plus besoin 'Good Food Via Good Move', procéder à la formation et à l'insertion socio-professionnelle, et participer dans la continuité de l'Agenda 21, à une conscientisation sur les enjeux climatiques et de mobilité sur le territoire local.

Le suivi en terme de protection sanitaire sera bien évidemment continuellement mis en œuvre dans le cadre de la crise COVID-19. Le CPAS a déjà investi dans du matériel de protection en 2021 afin d'anticiper tout rebond de l'épidémie en 2022.

Le CPAS a inscrit plusieurs recettes exceptionnelles au budget 2022: un subside régional pour plusieurs projets liés à la crise Covid-19 (développement de la coordination sociale, poursuite de l'étude du Town Care manager ou encore l'engagement d'un assistant social pour le suivi de la crise sanitaire), un subside régional de Bruxelles Environnement pour le développement du site Pie Konijn ayant pour vocation la mise en place d'un espace nature pédagogique, et un subside d'Iriscaire pour la mise en place du projet Montessori au sein de la maison de repos. Cette prise en charge non-médicamenteuse est centrée sur l'utilisation des capacités préservées de la personne et vise à lui permettre d'être aussi indépendante que possible en conservant un rôle social. Tous ces projets seront menés avec détermination et volonté par les équipes du CPAS afin de pleinement aider tous ceux touchés par la crise.

Par ailleurs, chacun sait que les recettes de l'année dernière ont été impactées suite à la crise liée au covid-19, notamment au niveau de la maison de repos, du centre de jour, du centre de soins de jour, et du restaurant social. Celles-ci ont été prévues à la hauteur de « l'avant-crise » puisque tous nos services sont désormais réouverts et opérationnels.

Le partenariat sera également poursuivi avec la société Comensia afin de développer l'antenne sociale LISA dans le quartier de la Cité Moderne, conformément à la déclaration de politique générale. Au besoin, le CPAS participera à la création d'autres antennes si celles-ci venaient à se créer en collaboration avec les services préventions de la Commune.

Au niveau de la santé, le CPAS donnera une priorité à la la préoccupation d'un territoire « En Santé », traduction de l'importance de mener une politique de santé communautaire à partir et avec nos usagers. Le responsable 'Town Care Manager' aura un rôle prépondérant dans cette gestion globalisée et communautaire, notamment via la création de parcours d'aides et de soins spécifiques pour les bénéficiaires.

Au niveau des investissements, certains travaux de modernisation sont prévus, tout comme la création d'une pièce bien-être pour le personnel sous la forme participative, ainsi que des investissements pour le développement de l'espace Pie Konijn, subsideés par Bruxelles Environnement.

Les synergies mises en place avec la commune seront poursuivies : au niveau administratif, au niveau du personnel, au niveau du bien-être du personnel, au niveau du service des achats, au niveau du service informatique :

- Service informatique : service unique qui gère l'administration communale et le CPAS avec une sous-traitance à Iristeam afin d'obtenir une vision à long terme de la gestion informatique. Il y a donc une seule équipe qui travaille de façon équilibrée entre la commune et le CPAS. Cette synergie permet également de mettre en place des systèmes identiques au niveau de l'administration communale et du CPAS, renforçant ainsi la stabilité des systèmes informatiques. Nous pouvons citer plusieurs projets communs : indicateur courrier, charte informatique, gestion de Awingu,...
- Service SIPP : service commun pour administration communale et CPAS assurant les plans de prévention légalement imposés dans le but d'avoir des plans d'action bien intégrés.
- Service GRH : collaboration active dans la gestion conjointe du personnel des deux administrations permettant d'éviter les doublons et de mettre en place des procédures identiques tant au niveau de la politique de recrutement que de la formation et de la gestion de carrière. Les statuts administratifs et pécuniaires du personnel, le règlement

de travail et autres règlements sont le fruit d'un travail conjoint entre l'administration communale et le cpas. Par ailleurs, un focus sera fait en 2022 sur les processus de réforme en matière d'évaluation du personnel.

· Service des achats : gestion de tous les marchés, tant ceux de la commune, que ceux du CPAS et les marchés conjoints

Le bien-être du personnel sera une priorité en 2022, tout comme les années précédentes :

- La concrétisation de l'accord sectoriel sera opérationnalisée avec la mise en place des différents axes du protocole régional (augmentations barémiques, augmentation de la valeur des chèques-repas, allongement des échelles barémiques, création du second pilier de pension pour les agents)
- La poursuite et le développement du plan de formation 2021-2022
- La création d'une pièce bien-être pour le personnel, sous l'angle participatif
- La mise en place d'une possibilité de deux jours par semaine en matière de télétravail.

1. Equilibres généraux :

Service d'exploitation

Exercice propre - lopend boekjaar	2016	2017	2018*	2019	2020	2021B	2022 B
Dépenses-Uitgaven	18.717.792	19.075.558	19.497.322	19.755.656	21.041.906	20.849.644	21.366.026
70 PERSONNEL- PERSONEEL	9.477.800	9.310.426	8.870.779	9.372.167	9.253.441	9.755.255	10.103.251
71 FONCTIONNEMENT- WERKINGSKOSTEN	2.048.696	2.031.937	2.241.282	2.085.192	2.195.732	2.587.944	2.497.395
72 REDISTRIBUTION- HERVERDELING	6.127.223	7.036.526	7.255.085	7.679.363	8.014.813	7.955.024	8.1564.936
74 FACTURATION INTERNE- INTERNE FACTURATIE	546.414	0					
77 PRELEVEMENTS- OVERBOEKINGEN	0	184.593	627.224	150.000	1.126.274	125.000	199.000
7X CHARGES FINANCIERES- FINANCIELE LASTEN	517.660	512.075	502.952	468.935	451.645	426.421	411.442
Recettes-Inkomsten	18.559.497	19.026.688	20.072.021	19.584.209	22.202.828	21.609.796	21.652.615
60 PRESTATIONS- PRESTATIES	3.588.457	3.728.995	3.179.893	3.292.882	2.739.267	3.073.973	3.304.468
61 TRANSFERTS- OVERDRACHT	14.424.321	15.297.692	16.892.126	16.098.041	19.442.583	18.385.824	18.287.947
62 PRODUITS FINANCIERS- FINANCIELE OPBRENGSTEN	305	0	2				
64 FACTURATION INTERNE- INTERNE FACTURERING	546.414	0		0			
67 PRELEVEMENTS- OVERBOEKINGEN				193.882	20.978	150.000	60.200
Résultat - Resultaat	-158.295	-48.870	574.699	-171.447	1.160.922	760.153	286.590

* : compte 2018 hors effet du nettoyage des comptes d'attente

Service d'investissement :

Exercice propre - lopend boekjaar	2016	2017	2018*	2019	2020	2021B	2022 B
Dépenses-Uitgaven	1.447.376	1.362.949	1.187.465	1.306.158	3.519.227	1.817.908	1.452.085
90 CONTRIBUTIONS- BIJDRAGEN	0						
91 INVESTISSEMENTS- INVESTERINGEN	961.835	588.540	338.991	348.628	346.481	833.260	941.000
92 DETTE- SCHULD	485.541	774.409	832.474	957.529	928.732	984.648	511.085
94 FACTURATION INTERNE- INTERNE FACTURERING							
97 PRELEVEMENTS- OVERBOEKINGEN			16.000	0	2.244.012	0	
Recettes-Inkomsten	1.163.165	866.742	645.950	532.520	2.798.079	1.057.756	1.165.496
80 INTERVENTIONS- TUSSENKOMSTEN	433.165	239.965	420.878	282.980	225.137	230.796	609.040
81 ALIENATIONS- VERVREEMDINGEN		2.000	400	0	2.230.000	0	
82 FINANCEMENT- FINANCIERING	730.000	624.776	148.407	231.148		0	
84 FACTURATION INTERNE- INTERNE FACTURERING							
87 PRELEVEMENTS- OVERBOEKINGEN			76.265	18.392	342.942	826.960	556.455
Résultat - Resultaat	-284.211	-496.208	-541.515	-773.638	-721.147	-760.153	-286.590
Résultat de l'exercice - Boekjaar resultaat	-442.506	-545.078	33.184	-945.085	439.775	0	0

Evolution de l'intervention communale

	2016	2017	2018*	2019	2020	2021B	2022 B
Plan	4.982.492	5.007.229		6.751.415	6.882.415	7.006.402	7.413.139
Budget initial - Initiale begroting	4.982.492	4.638.030	4.662.000	6.751.415	6.962.415	7.516.403	7.413.139
Compte-Rekening	4.412.748	4.711.965	5.526.444	5.470.067	6.962.415	6.884.334,9 -215.000	
Résultat du compte - Rekening resultaat	-73.935	-258.925	1.461.451	245.865	632.068		

2. Charges du personnel

Les frais de personnel (hors formation) s'élèvent pour l'année 2022 9.755.255 EUR. Ce montant comprend les frais du personnel statutaire de « Valida » pour un montant de 100.644EUR qui sera intégralement refacturé.

Engagements prévus :

Il est prévu de poursuivre la collaboration avec un 'chargé de projet' sur base du subside régional lié au Covid 19. Par ailleurs, il est également prévu d'engager un assistant social dans le cadre du même subside pour le suivi de dossiers sociaux. Comme chaque année, nous serons attentifs aux subsides maribels. Pour rappel, le CPAS a engagé deux personnes dans le cadre des contrats maribel en 2020 (afin de renforcer l'aide alimentaire, et le département d'encadrement d'insertion socio-professionnelle). Dans le cadre d'un subside régional lié à l'aide alimentaire, il est également envisagé d'engager un livreur pour le projet de livraison de repas à domicile Goodfood via Goodmove. Le CPAS continuera son travail d'insertion avec l'engagement d'emplois d'insertion en collaboration avec différents partenaires agréés par le CPAS.

	2016	2017	2018*	2019	2020	2021B	2022 B
70 PERSONNEL-PERSONEEL	8.467.418	8.373.509	8.870.779	9.372.167	9.253.441	9.755.255	10.103.251,61
1010 Conseil-Raad	88.730	90.730	113.081	125.457	112.573	124.368	119.940,34
1040 Secrétariat-Secretariaat	1.162.189	1.085.957	1.200.760	1.287.714	1.294.317	1.327.451	1.473.882,34
1240 Patrimoine-Patrimonium	87.430	127.084	100.028	118.604	50.497	106.313	128.186,86
1310 Services généraux-Algemene diensten	619.228	720.085	587.116	79.514	81.661	140.100	156.100,00
8320 Aide sociale-Sociale bijstand	1.080.765	1.031.069	1.077.643	1.530.819	1.427.618	1.452.703	1.349.456,67
8441 Services à domicile-Hulp aan huis	426.192	479.810	483.311	542.480	551.897	582.460	569.335,36
8721 Hopital-Valida - Ziekenhuis	94.160	77.713	99.414	100.306	102.421	100.645	106.649,11
8790 Covid					0	84.586	214.302,11
12402 Logement d'urgence - Noodhuivestingen				293	54.498	41.670	46.392,81
83354 Tournesol-Bloemendaal	238.198	229.447	262.833	261.308	236.449	224.548	267.660,95
83414 MRS-Woon en zorghuis	3.248.668	3.193.432	3.692.796	4.058.494	4.030.121	4.172.678	4.276.715,58
84492 ISP-SPI	241.599	484.284	418.855	347.532	260.787	236.204	353.911,04
833541 Hortensia					31.423	81.322	98.662,76
844921 ISP-Art 60§7-SPI	1.011.537	819.136	829.102	845.521	916.085	934.565	750.149,51
844941 Banque alimentaire -Voedselbank	24.150	25.363	26.908	36.688	3.417		255,00
844942 Epicerie Sociale - Sociale kruidenier	24.562	34.754	38.619	37.435	99.675	145.642	191.651,17
844943 Agenda 21	-						
844945 PieKonijn	29.071	1.028	25				

3. Service Social

Le département des affaires sociales doit pouvoir répondre aux demandes des usagers et mettre en place une politique de pointe de l'aide sociale. Les moyens nécessaires à cette politique sociale sont inscrits dans ce budget.

Le traitement et le suivi des dossiers sociaux font toujours l'objet d'une analyse approfondie afin d'octroyer l'aide la plus adaptée aux situations de détresse qui se présentent. Chaque dossier est systématiquement analysé pour accorder les droits auxquels les demandeurs peuvent prétendre et pour autant que les besoins soient démontrés. Corollairement, chaque décision est assortie d'une réflexion et d'une proposition d'accompagnement social visant à résoudre les situations qui sont à l'origine de la demande d'intervention du CPAS. Dans ce cadre, le Projet individualisé d'intégration sociale, obligatoire depuis le 1 novembre 2016, permet un accompagnement individuel du demandeur.

Les contrôles opérés par les différents services seront le garant pour éviter les abus. Une attention particulière est également donnée aux personnes qui s'adressent au CPAS après des sanctions temporaires ou définitives du chômage. Le CPAS mène une politique de réinsertion socio-professionnelle active en mettant non seulement au minimum 55 personnes au travail sous contrat article 60§7 mais également en organisant bon nombre d'ateliers de remobilisation pour aider les usagers à se présenter sur le marché du travail dans de meilleures conditions et faciliter ainsi leur recherche de travail. L'année 2022 sera essentielle puisque le CPAS devra gérer les suites et autres conséquences de la crise du COVID-19. Notre service d'insertion professionnelle sera particulièrement attentif afin de fixer des parcours de réinsertion en lien avec les profils des usagers. Des partenariats pourront être poursuivis avec des écoles spécifiques comme l'EFP ou des opérateurs liés à Bruxelles Formation. L'emploi et l'apprentissage des langues nationales seront encouragés, pour favoriser une meilleure insertion.

Comme déjà mentionné, le partenariat sera également poursuivi avec la société Comensia en vue de participer à l'antenne Lisa dans le quartier de la Cité Moderne, conformément à la déclaration de politique générale.

La cellule logement accompagnera les demandeurs dans leur recherche de logement adapté à leur situation et à leurs moyens financiers. La convention signée avec la société de logements sociaux active sur le territoire de Berchem-Ste-Agathe permet l'attribution d'un certain nombre de logements sociaux aux usagers du CPAS qui se retrouvent en recherche active de logement.

Le CPAS a mis en place un logement collectif pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes (projet « les Lauriers »). Ce logement est opérationnel et accueille constamment 12 personnes. Ceci permet de répondre aux demandes lorsque des personnes se retrouvent sans logement en raison d'un sinistre ou d'une expulsion, sans devoir prévoir un renvoi à l'hôtel lorsque les centres d'accueil sont au complet.

Par ailleurs, le CPAS travaille actuellement sur la mise d'un nouveau logement de transit, via un financement régional, à destination des familles mono-parentales, public particulièrement vulnérable face aux dangers de la précarité.

La cellule jeunes mise en place par le CPAS doit permettre un encadrement et accompagnement des jeunes tant dans leur recherche de formations (études ou formations complémentaires) que de recherche d'emploi. De par le suivi des projets individualisés d'intégration sociale, le CPAS mettra tout en œuvre pour assurer ce suivi.

Nous constatons que de plus en plus de jeunes s'adressent au CPAS dès leur majorité et souhaitent une mise en autonomie.

Par ailleurs, le projet d'accompagnement et de soutien scolaire, lancé en 2021, sera poursuivi en 2022.

Comme déjà mentionné, le CPAS travaillé en 2021 sur un projet de livraison de repas à domicile via des moyens de mobilité douce. Ce projet continuera à se réaliser en parfaite collaboration avec notre service d'aide à domicile en vue d'encore améliorer notre présence quotidienne auprès de nos bénéficiaires qui en ont le plus besoin. En lien avec ce projet, le CPAS a également pour ambition de travailler sur un projet de livraison des colis alimentaires pour les personnes qui ont des problèmes de mobilité.

Le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe a été amené à mettre en place des projets innovants face à l'augmentation de la précarité sociale. Le projet « Pie Konijn » permet une réinsertion sociale pour des personnes fragilisées. Le projet débuté en 2016 est poursuivi en 2021, via une collaboration avec des personnes habitantes du quartier. Le CPAS un pas plus loin via des investissements sur le domaine en 2022, en vue de créer un espace pédagogique et formatif via un financement de Bruxelles Environnement.

Rappelons également le dispositif de l'épicerie sociale dont l'objectif principal est de proposer des produits variés de qualité à des familles en difficulté moyennant une faible participation financière. Le projet s'inscrit dans une optique de développement durable où les bénéficiaires sont sensibilisés à l'alimentation saine, à la lutte contre le gaspillage et à une nutrition équilibrée. Des ateliers dans le cadre de la cuisine durable sont proposés aux bénéficiaires et peuvent être organisés sur place grâce à l'installation d'une cuisine de formation. Il est important de signaler également la création d'une prêterie en 2019. C'est un service de prêt de matériel. Le principe est de prêter des objets pour une durée déterminée. Cela évite d'acheter du matériel qu'on utilise que quelque fois par an et aussi de diminuer le gaspillage et la surconsommation. Cette prêterie a été subventionnée via un subside de Bruxelles – Environnement. Nous poursuivons et renforcerons ce projet en 2022.

Ces deux derniers projets visent aussi à perpétuer la dynamique « agenda 21 » déjà bien installée au sein du CPAS et inscriront toutes leurs activités dans l'intention de renforcer les liens et la cohésion sociale entre les usagers du CPAS et citoyens Berchemois.

Le CPAS de Berchem-Ste-Agathe porte une attention particulière à l'information des usagers quant aux services dispersés. Le service de communication porte une attention particulière à la diffusion de l'information.

En dehors des contacts possibles avec les assistants sociaux, le CPAS veille à mettre en place des campagnes d'information au public au travers d'ateliers, de flyers toutes boîtes, du site internet du CPAS complètement rénové et communal ainsi que via le journal communal du

Berchem News. Le journal 'L'Echo du Val des Fleurs', à destination des familles et des résidents de la maison de repos, sera modernisé et actualisé. Un site internet spécifique à destination des familles sera également créé.

Une publicité conséquente est donnée à toutes actions spécifiques organisées dans le domaine social.

	2016	2017	2018*	2019	2020	2021B	2022B
72 REDISTRIBUTION- HERVERDELING	6.127.223	7.036.526	7.255.085	7.679.363	8.014.812,94	7.955.024	8.154.936
autres aides-Andere hulpe,	983.935	688.004	634.163	747.357	650.147	706.000	811.491
frais med etc-Medisch kosten	193.756	244.475	317.821	210.111	173.947	218.000	218.000
Ris-eris-LL ELL	4.514.764	5.605.151	5.752.746	5.986.023	6.115.757	5.974.000	5.989.325
Subsidié-Subsidies	51.601	55.267	37.503	29.000	189.316	26.600	106.600
Coti respons- Respons.coti	383.166	443.628	512.852	690.340	854.401	970.520	970.520
61 TRANSFERTS- OVERDRACHT							
Frais med –Medisch kosten	164.251	47.635	194.346	103.496	91.134	102.250	102.250
Ris-eris-LL ELL	4.066.724	4.768.144	4.803.992	5.252.583	5.356.021	5.098.050	5.124.575

4. Maison de Repos

Le CPAS a inauguré en octobre 2015 la nouvelle résidence Val des Fleurs. Toutes les démarches sont entreprises pour optimiser la gestion de cette maison de repos et de soins afin d'obtenir un résultat financier raisonnable pour une institution publique qui se veut d'abord et avant tout accessible aux berchemois ou à leurs ayants droits en besoin d'hébergement.

L'occupation de la nouvelle MRS sera de 120 lits (occupation à 98%) en 2022. Une attention sera soutenue de sorte que les priorités d'accès fixées par le conseil soient respectées, et notamment que l'accessibilité financière puisse être garantie de manière absolue pour les personnes moins favorisées.

Par ailleurs, une indexation du prix journalier sera implémentée. Un dossier sera déposé à I riscare en vue d'un rattrapage d'indexation non-réalisée sur les 4 dernières années.

Un budget est également prévu pour le projet TukTuk, projet qui permet aux personnes âgées de se déplacer dans la commune en vélo, accompagnés d'un bénévole.

Comme déjà dit également, des investissements importants seront faits afin de garantir aux membres de notre personnel l'accès à tous les moyens de protection nécessaires, dans le cadre de la crise sanitaire.

Le projet Montessori sera poursuivi et passera à l'étape supérieure via un financement régional. Un travail spécifique sera réalisé afin d'améliorer le quotidien des résidents en perte d'autonomie.

5.. Charges d'emprunt

	2016	2017	2018*	2019	2020	2021 B	2022 B
1040 Secrétariat	25.756	29.280	35.915	38.961	32.665	41.916	30.167
7X Charges financières	1.546	1.309	1.086	886	842	768	694
92 Dettes	24.210	27.971	34.829	38.075	31.822	41.148	29.473
1240 Patrimoine	3.207	25.936	62.545	107.602	108.261	112.656	113.262
7X Charges financières	1.097	4.455	5.757	7.667	7.114	6.049	5.437
92 Dettes	2.110	21.481	56.788	99.936	101.147	106.607	107.824
8320 Aide sociale	6.684	6.682	6.706	8.944	4.145	5.452	4.917
7X Charges financières	643	519	419	377	276	230	176
92 Dettes	6.041	6.163	6.288	8.567	3.869	5.221	4.741
8341 ancienne MRS	34.598	32.367	20.453	17.054	8.838	8.830	1.362
7X Charges financières	2.899	2.053	1.476	1.014	577	264	92
92 Dettes	31.699	30.314	18.977	16.039	8.261	8.566	1.269
8342 Centre de serv commun	1.746	1.745	1.803	6.192	6.193	6.192	6.192
7X Charges financières	262	237	270	448	393	336	278
92 Dettes	1.483	1.508	1.533	5.744	5.800	5.856	5.913
8446 Repas à domicile	1.071	1.070					
7X Charges financières	19	3					
92 Dettes	1.052	1.067					
8721 Valida	20.496	20.898	2.703	2.762	2.820	0	
7X Charges financières	1.153	738	706	672	639	0	
92 Dettes	19.343	20.160	1.997	2.089	2.181	0	
12401 bâtiment ancienne MRS	86	3.770	5.162	5.162	5.162	5.153	1.416
7X Charges financières	86	107	93	69	44	28	3
92 Dettes		3.664	5.069	5.093	5.118	5.125	1.413
12402 logement d'urgence		1.458	8.444	10.264	10.286	10.614	10.721
7X Charges financières		1.458	1.917	1.870	1.792	1.692	1.586
92 Dettes			6.527	8.394	8.494	8.921	9.135
83354 Tournesol (CSJ)	709	709	717	1.930	1.992	4.949	5.924
7X Charges financières	107	96	94	111	156	163	128
92 Dettes	603	613	623	1.819	1.837	4.785	5.796
83411 Ancienne MRS	761	778	795	812	829	3.736	3.806
7X Charges financières	226	217	207	197	188	777	710
92 Dettes	535	561	587	615	642	2.959	3.096
83414 MRS	894.810	1.145.327	1.159.193	1.169.305	1.184.714	1.196.693	729.667
7X Charges financières	496.345	486.735	470.861	454.521	438.636	415.289	401.604
92 Dettes	398.465	658.592	688.332	714.784	746.077	781.404	328.063
84492 ISP					3	170	225
7X Charges financières					3	5	4
92 Dettes						165	221
84493 Consultation ONE	111	2.605	3.971	3.971	3.971	3.912	3.970
7X Charges financières	111	291	301	269	237	163	169
92 Dettes		2.315	3.670	3.702	3.735	3.749	3.801
844942 Epicerie sociale		585	8.036	10.491	10.499	10.798	10898
7X Charges financières		585	782	834	749	656	560
92 Dettes			7.254	9.657	9.749	10.142	10.338
Total général	990.035	1.273.211	1.316.443	1.383.449	1.380.377,72	1.411.068,94	922.527,33

